



SALARIÉS

Retraite progressive

Réforme du 15 juillet 2025

RETRAITE PROGRESSIVE : UNE TRANSITION ADAPTÉE

01/09/2025

Qu'est-ce que la retraite progressive ?

La retraite progressive est un dispositif permettant à un salarié ou un enseignant de travailler à temps partiel tout en percevant une partie de sa retraite ce qui lui permet de ne pas trop perdre de revenus.

Comment bénéficier de la retraite progressive ?

3 conditions à remplir :

- Justifier de **150 trimestres validés**, c'est-à-dire **cotisés et assimilés** (service militaire, maladie, chômage, AVPF, majorations de trimestres pour enfants ...).
- Travailler à temps partiel : entre **40 % et 80 %** d'un temps plein **pour les salariés**
- Être âgé d'au moins 60 ans

Quelles sont les démarches et auprès de quels organismes ?

- Le salarié OGE doit demander **une modification de son contrat de travail** auprès de son employeur.
- Parallèlement, faire la demande d'un dossier de **retraite progressive** auprès de la CNAV (Ile de France) ou de votre CARSAT et également auprès de la caisse complémentaire (Agirc-Arrco). Cette demande peut être faite en ligne [ici](#)

Pour les salariés de l'Agricole, la demande est à faire auprès de la MSA dont vous dépendez

Quel montant de pension vais-je toucher ?

La fraction de retraite dépend de la durée de travail.

Par exemple, si vous travaillez à 80%, vous toucherez 20% de la retraite à laquelle vous auriez droit aujourd'hui.

Pendant la durée de la retraite progressive, vous continuez à valider 4 trimestres par an et des points Agirc-Arrco en fonction de votre salaire. **Vous avez la possibilité de cotiser sur un temps plein avec accord du chef d'établissement.**

Une décote sera appliquée s'il vous manque des trimestres mais les droits seront recalculés lors de votre départ définitif à la retraite.

**Pour de plus amples renseignements, contactez le service protection sociale
du Snec-CFTC : contact@snec-cftc.fr**

**Les adhérents Snec-CFTC bénéficient d'une évaluation retraite détaillée et
gratuite**